



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

EDITO

Madame, Monsieur,

« **L'hôpital et les établissements médico-sociaux prennent soin de nous, nous nous en occupons** ». Tel est le titre que la Fédération Hospitalière de France (FHF) a retenu pour sa plateforme de propositions formulée auprès des candidats à l'élection présidentielle, le thème de la santé étant, vous l'avez sans nul doute constaté, un sujet plutôt abordé cette année dans le cadre des débats électoraux en cours.



L'avenir du service public hospitalier constitue un véritable défi compte tenu de l'importance accordée par les français à leur système de santé et de protection sociale. Chacun a toutefois bien conscience, qu'en la matière, le futur est plutôt incertain du fait notamment de la situation actuelle des finances publiques et de l'Assurance Maladie.

C'est pourquoi les démarches initiées ces derniers mois afin d'une part, de rendre plus efficaces nos organisations de travail et d'autre part, de nous inscrire dans une dimension de plus en plus territoriale, doivent être poursuivies. Cette feuille de route est confirmée dans le nouveau Contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) préparé avec les équipes de l'ARS PACA. Un prochain numéro de La Lettre y reviendra.

Mais les perspectives, ce sont celles aussi du Groupement Hospitalier de Territoire des Bouches du Rhône dont la mise en œuvre se poursuit actuellement activement à travers les groupes de travail médicaux sur les filières prioritaires du projet médical partagé.

Attachés aux valeurs de solidarité, d'humanisme et de professionnalisme, les hommes et les femmes qui travaillent à l'hôpital public sont conscients des efforts qu'il est collectivement nécessaire de réaliser pour consolider un système de santé moderne et performant capable de répondre aux besoins de tous.

Attachés à leur mission de service public, ils souhaitent contribuer aux défis qui sont devant nous : vieillissement de la population, développement des maladies chroniques, impact des innovations médicales et de la révolution numérique, enjeux territoriaux...

Cette adaptation, dans l'intérêt des patients, de notre modèle hospitalier et médico-social passe également par une juste reconnaissance du travail de chacun d'entre nous.

Tel est le sens du message porté par notre Fédération ; espérons donc qu'à l'issue de la période en cours, les propositions élaborées par la FHF puissent être utilement reprises.

Je vous invite dès lors à consulter sur son site Internet ces documents qui ont également le mérite de mettre en perspective l'action qui est la nôtre et de donner du sens au travail accompli au quotidien auprès des patients et des résidents qui nous font confiance.

Bonne lecture également de ce nouveau numéro de La Lettre, notre journal interne, qui se veut, comme vous le savez et j'en suis toujours très heureux, un vecteur de diffusion d'informations sur l'actualité et les réalisations des équipes de l'établissement.

Bien cordialement

Le directeur
Laurent DONADILLE

Un nouveau média au sein des EHPAD

« La gazette des EHPAD », c'est le nom d'un nouveau trimestriel dédié à la branche médico-sociale du pôle gériatrie du centre hospitalier d'Arles.

Élaboré dans le cadre du projet d'animation des EHPAD Jeanne Calment et Le Lac, il aura pour objectifs, entre autres, de renforcer le lien entre les résidents et leur famille, de mieux connaître les résidents et de donner une visibilité plus large sur les différents projets de la filière.

Mis à disposition au sein des EHPAD, le premier numéro devrait être disponible début avril 2017.



SOMMAIRE :	
Une nouvelle procédure en cas d'arrêt cardiaque ou d'urgence vitale intrahospitalière	P.2-3
Actualité du système d'information	P.2
Don Marathon Arles les Alpilles	P.2
La Biologie médicale du Centre hospitalier « accréditée » par le COFRAC	P.3
Concours de praticien hospitalier 2017 : un bon cru	P.3
SSIAD : signature d'une convention avec le SSIAD du CCAS de la ville d'Arles	P.3
Création d'un PASA à Jeanne CALMENT	P.4
Le geste écoresponsable du mois	P.4
Remise des diplômés d'État aux étudiants	P.4
Le chantier du renouvellement de l'installation de « Vidéoprotection » est lancé	P.4
Mouvements du personnel	P.4

Une nouvelle procédure en cas d'arrêt cardiaque ou d'urgence vitale intrahospitalière



Les Docteurs
GRANDMOUGIN
et BENAZZOUZ

Historiquement, la survenue d'une urgence vitale intra-hospitalière était gérée par l'équipe de

Le pôle Urgences –réanimation et surveillance continue-cardiologie (URC) a préparé une nouvelle procédure (SMUR (1451 interventions primaires et secondaires en 2016) et de tenir compte de l'activité et de la disponibilité 24h sur 24h d'un personnel qualifié pour la prise en charge des urgences vitales

C'est ainsi que sur l'impulsion du Dr NIGOGHOSSIAN, chef de pôle URC et en collaboration avec le service de réanimation continue et du Dr GIANOLIO, chef de service d'ANESTHESIE, les Dr Aude GRANDMOUGIN et Benazzaouz ont élaboré un protocole permettant d'organiser la prise en charge des urgences vitales au sein de notre

- cela concerne les urgences vitales et plus particulièrement à l'arrêt cardiaque,
- le numéro unique est le 2900 (à ne jamais utiliser pour toute autre raison),
- c'est le service de réanimation qui est en première ligne dans la prise en charge de

Il est organisé une régulation centralisée des appels et le déclenchement d'un moyen de secours à partir du personnel compétent existant (Réanimateurs, Urgentistes, Anesthésistes) selon des priorités préétablies et leurs disponibilités.

La mise en place de cette procédure se fera par diffusion généralisée auprès des médecins, de l'encadrement et de l'ensemble des soignants et agents hospitaliers et s'accompagnera d'une information/formation auprès des équipes par les médecins en charge du projet. Par ailleurs, il vous est rappelé que de nombreux défibrillateurs automatiques sont installés dans l'hôpital. Vous les trouverez :

- PC sécurité incendie
- EHPAD du LAC : dans le PC infirmier du 2ième étage
- CAMSP : à l'entrée du service du CAMSP
- Unité Jean GERARDI : dans le PC infirmier
- 8ième étage : sur le chariot d'urgences du 8ième Nord
- 7ième étage : sur la chariot d'urgences du 7ième Nord
- 6ième étage : sur le chariot d'urgence du 6ième Sud
- 5ième étage : sur le chariot d'urgence du 5ième SUD
- Cardiologie : sur le chariot d'urgence en cardio tiède
- Bloc obstétrique : dans la salle de césarienne



Actualité du système d'information



Depuis la mi-février, le logiciel ACTIPIDOS n'est plus arrêté quotidiennement pour effectuer les sauvegardes nécessaires mais uniquement le lundi de 1h15 à 1h25 soit désormais seulement 9 à 10 mn une fois par semaine.

Pour mémoire, il faut se rappeler qu'avant le changement de stockage intervenu en octobre 2016, le temps de coupure était de 2h00 toutes les nuits de 1h15 à 3h15, ce qui n'était pas sans conséquences pour les services de soins.

Par ailleurs, l'établissement vient de s'engager dans une démarche de rationalisation de ses moyens d'impression. L'objectif est de fournir un service davantage adapté aux besoins, de proposer de nouvelles fonctionnalités et d'optimiser le matériel à l'utilisation.

Un inventaire physique exhaustif des matériels de l'ensemble des sites débutera le 3 Avril et sera suivi d'une série d'interview de référents métiers en complément de l'analyse des habitudes d'utilisations et nécessités des pratiques médicales et administratives.



Don Marathon Arles les Alpilles



Le 3...
ciatio...
le c...
d'Ar...
depu...
thon...
a ren...
pital...
de l...
8 00

Par ce don, l'association représentée par M... et TROIN souhaitent soutenir deux projets :

- Arles au corps, qui associe l'équipe de médecine et d'oncologie médicale et autour d'une expression chorégraphique avec un danseur et chorégraphe marseillais, Ma...
- La création d'un parcours sport-santé au sein du site hospitalier.

La Lettre remercie l'association qui, grâce à sa participation a permis de participer à la réalisation de plusieurs projets de détente au sein de l'hôpital de jour ou d'une activité de socio-esthétisme pour les

du SMUR basée aux urgences.

ouvelle procédure permettant de pallier les sorties des équipes
é soutenue aux urgences tout en répondant aux obligations de

ec le Dr DEBBAT, chef du service de Réanimation et surveillance
des Urgences et Abdel BENZAOUZ de Réanimation ont finalisé
établissement :

de l'alerte.

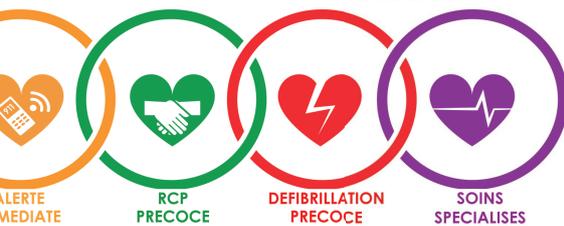
ARRET CARDIAQUE

ence Vitale Intra-Hospitalière

Faites le : **29 00**

 04 90 49 29 00

LA CHAÎNE DE SURVIE



Mise à jour : mars 2017

La Biologie médicale du centre hospitalier « accréditée » par le COFRAC



Depuis plusieurs années, le laboratoire de biologie médicale du centre hospitalier d'Arles a initié un processus qualité rigoureux lui permettant d'entrer dans la démarche d'accréditation suivie par le Comité Français d'accréditation (COFRAC).

Cette « accréditation », permet de garantir la qualité du travail pré-analytique, analytique et post analytique effectué par les laboratoires de biologie médicale.

Depuis 2015, 2 visites (10-11 décembre 2015 et 19 -20 octobre 2016) de contrôle ont permis de reconnaître la qualité du travail effectué par les équipes du laboratoire du centre hospitalier d'Arles en « accréditant » celui-ci pour plus de 50% de son activité totale avec, au moins, un examen par famille.

L'ensemble de l'activité de biologie médicale du laboratoire du centre hospitalier d'Arles (100%) devra être accrédité pour le 1er novembre 2020.

La Lettre adresse ses félicitations à l'ensemble de l'équipe.

Concours de praticien hospitalier 2017 : un bon cru

Six praticiens exerçant dans l'établissement ont passé avec succès les épreuves du concours national de praticien hospitalier :

- Virginie ALARY, pharmacienne.
- Redha BELAL, chirurgien orthopédiste,
- Abdelhak BENZAOUZ, réanimateur médical,
- Iula BORS, cardiologue,
- Julie DELRIEU, chirurgien dentiste,
- François VEYRUN, psychiatre, médecin DIM.

La Lettre les félicite.

SSIAD : signature d'une convention avec le SSIAD du CCAS de la ville d'Arles



Le lundi 20 mars a été signé par Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles et Président du CCAS de la ville d'Arles et Monsieur Laurent DONADILLE, Directeur du centre hospitalier d'Arles, la convention de collaboration entre le Service de Soins Infirmiers à Domicile géré par le CCAS et celui géré par le centre hospitalier d'Arles.

Cette signature a eu lieu en présence de nombreux élus de la ville, dont M. Nicolas KOUKAS, conseiller départementale et vice-président du CCAS de la Ville d'Arles, des responsables du CCAS et de son SSIAD, de l'encadrement médical et soignant du pôle de gériatrie du centre hospitalier et du SSIAD ainsi que de Mme Anne-Laure VAUTIER et

Monsieur Christian LADET représentants de la délégation territoriale des Bouches du Rhône de l'ARS PACA.

La convention signée est la concrétisation d'une action de coopération exemplaire entre les équipes des deux SSIAD arlésiens qui, en lien étroit avec l'ARS PACA, ont su se coordonner et répondre très rapidement et efficacement à un enjeu de santé publique à savoir la continuité de la prise en charge en soins infirmiers à domicile des patients des territoires de proximité de Mas Thibert et des Salins de Giraud au 1er avril 2015 suite à l'arrêt imprévu de l'activité de l'association qui jusqu'au 31 mars 2015 assurait cette mission.

Près de deux ans après et à l'issue d'une procédure ayant permis l'extension de places de SSIAD pour cette activité supplémentaire (12 places pour le SSIAD du CCAS et 18 pour celui de l'hôpital), cette signature officielle a permis de mettre en avant le travail de proximité et de qualité réalisée par les équipes en lien étroit avec les infirmiers libéraux du pays d'Arles et souligner le chemin accompli en commun afin de partager et couvrir les besoins d'une population, le plus souvent âgée, du territoire arlésien souhaitant rester à domicile.

3 mars, l'asso-
on Agir contre
ancer en Pays
es qui organise
uis 6 ans le Mara-
Arles les Alpilles
nis au centre hos-
ier le bénéfice
a course 2016,
0 €.

mes CHARRIERE

l'hôpital de jour
t les patients au-
e animée par un
rco BECHERINI,
bien être sur le

ses dons, a déjà
tels que le salon
la mise en place
patients.

Création d'un PASA à Jeanne CALMENT

Les travaux de réalisation d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) au sein de l'EHPAD Jeanne Calment ont débutés le 27 février 2017 et devraient durer 6 semaines. Le PASA devrait ouvrir ses portes à la mi-avril.

Les PASA, à l'image de celui qui fonctionne au sein de l'EHPAD du Lac, ont vocation à accueillir des résidents atteints de maladies neurodégénératives mais dont les troubles du comportement restent modérés.

Des activités adaptées, notamment autour d'une cuisine thérapeutique leurs sont proposées pendant la journée.



Le geste écoresponsable du mois



En lien avec communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, deux containers pour le recyclage du verre ont été disposés au niveau du réservoir d'eau sur le site des services techniques.

Ces containers sont à la disposition de tous, personnel et visiteurs pour contribuer à préserver l'environnement.



Remise des diplômes d'Etat aux étudiants

Le 10 mars 2017, 47 diplômes d'Etat infirmiers et 54 diplômes d'Etat d'aide-soignant ont été remis dans les locaux de l'Institut de formation.

Ces résultats traduisent un excellent taux de réussite ce qui confirme le très bon niveau des instituts de formation du centre hospitalier d'Arles. Le Lettre souhaite une excellente carrière professionnelle à tous ces jeunes diplômés.



Le chantier du renouvellement de l'installation de « Vidéoprotection » est lancé



Suite à un appel à projet en 2015 du « Fonds interministériel de Prévention de la délinquance » (FIPD), le dossier du centre hospitalier d'Arles a été retenu et une subvention d'investissement de 28 000 euros a été accordée. Au cours du premier semestre 2017, une rénovation d'ampleur du système de vidéoprotection sera réalisée.

Une soixantaine de caméras numériques de dernière génération permettra à l'établissement de sécuriser tous les accès au site et au bâtiment principal.

Cette nouvelle installation viendra compléter les mesures de sûreté d'ores et déjà mises en œuvre notamment dans le cadre du Plan « Vigipirate » qui ont été présentées aux instances de l'établissement ce mois-ci et qui ont fait l'objet d'une récente note d'information.



Mouvements du personnel

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents qui ont rejoint l'établissement sur la période du 11 février au 10 mars 2017 :

Mme Wassima LAGHAOUET (adjoint administratif), Mme Julie BOULEY (aide-soignante), Mmes Cécile GIRARD et Emilie EYMARD et M Romain LAZARO (infirmiers), Mme Anne Sophie LECLERCO (préparatrice en pharmacie hospitalière) et Mme Line OUATTARA (psychologue).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Mme Alexa SERIE (A.S.H. Qualifié), Mme Jocelyne GIRAUD (aide en pharmacie), M Enzo MARION (infirmier), Mme Frédérique DEFOSSE (IBODE) et Mme Emilie ASCASO (psychologue).

Bienvenue au Docteur



Benjamin COQUET, Praticien contractuel en chirurgie digestive est arrivé le 20 mars 2017.

RESERVES FAIBLES



+ DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT